



# Règles de participation

Règles et conditions

## 1. Organisation

L'événement "The International Lotus Seven Meeting 2020" est une marque déposée de l'association Lotus Seven Owners Switzerland, basée en Suisse, et est publiée dans ces termes.

## 2. But de l'événement

La réunion des propriétaires et / ou des conducteurs de véhicules de marque "Seven" de type "Lotus ou Caterham" est basée sur un échange convivial et organisation d'un voyage dans différents lieux de rencontre. Chaque participant voyage de façon indépendante vers ces lieux de rencontre.

## 3. Conditions de participation à l'événement

Les participants doivent à tout moment se conformer au code de la route en vigueur. Les vitesses maximales autorisées et indiquées doivent être respectées à tout moment. La formation de convois sur la voie publique doit être évitée dans tous les cas. Si un convoi doit néanmoins se former, il doit être dissout immédiatement. Les tronçons de route qui sont fermés par les autorités et la police locale lors de l'événement font exception à cette règle. L'organisation se réserve le droit d'exclure immédiatement les participants ne respectant pas les règles et de supprimer toutes les réservations à l'événement. Dans ce cas, aucun remboursement des frais de réservations ou de dommages et intérêts ne pourra être exigé par les participants qui n'auraient pas respecté ces règles de bonne conduite.

## 4. Dispositions spéciales des autorités de la circulation routière en Suisse

Le code de la route suisse a récemment introduit la disposition la plus sévère au monde, à savoir que les conducteurs qui effectuent un dépassement relativement imprudent ou conduisent à une vitesse excessive seront expropriés du véhicule par l'État, quel que soit le propriétaire réel du véhicule en question. En outre, les excès de vitesse sont punis d'une peine d'emprisonnement et d'une amende pouvant aller jusqu'à un million de francs suisses.

## 5. Conditions d'annulation

L'organisation fera diverses réservations lors de l'inscription des participants, ce qui entraînera des frais d'annulation. Les services suivants (sans boissons) sont inclus dans les prix des participants:

Hôtel, en fonction du forfait réservé du vendredi au dimanche, dîner, petit-déjeuner, visites touristiques, dans les cas prévus et mentionnés.

Annulations jusqu'au	25 avril	2020,	remboursement de	100%.
Annulations jusqu'au	10 mai	2020,	remboursement de	75%
Annulations jusqu'au	25 mai	2020,	remboursement de	25%.
Annulations à partir du	26 mai	2020,	remboursement de	0%.

La date de réception d'un e-mail d'annulation est déterminante.

L'inscription a lieu exclusivement par prépaiement.

## 6. Disclaimer

L'association Lotus Seven Owners Switzerland et les organisateurs déclinent toute responsabilité. Dans tous les cas, les conditions générales allemandes font foi.